



DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

APPEL A CANDIDATURES CADRE DE COMPAGNIE SNU Équipe d'encadrement

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, Il poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La phase 1 du SNU est construite autour d'un séjour de cohésion en internat d'une durée de 12 jours
Plus d'informations sur : www.snu.gouv.fr

Afin d'encadrer 200 mineurs qui seront accueillis en Dordogne du 20 juin au 2 juillet 2021, nous recherchons **des femmes et des hommes pour occuper la fonction de cadre de compagnie.**

8 postes à pourvoir

Profil :

- âgé de 25 ans et plus ;
- titulaire (de préférence) du BAFD ou d'une qualification reconnue équivalente* ou d'une expérience et de compétences techniques et pédagogiques adaptées au poste;
- expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent.

** Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme.*

Durée du contrat : 24 jours

- 5 jours de formation obligatoire (à définir sur une période allant du 14 au 18 juin)
- 2 jours de préparation du séjour (à définir sur la semaine du 14 juin)
- 12 jours (en hébergement 24/24 h en Dordogne, sur la commune de Coulaures) à l'occasion du séjour de cohésion du 20 juin au 2 juillet 2021
- 5 jours de repos rémunérés (repos hebdomadaire et repos compensateur)

Il est à noter que les cadres de compagnie pourront être mobilisés dans le cadre de l'acheminement des volontaires en début et fin de séjour.

Missions :

Chaque compagnie est composée de 5 maisonnées (chacune étant constituée d'une douzaine de jeunes âgés de 15 à 17 ans et encadrée par un tuteur). L'encadrement des compagnies est assuré par un binôme de cadres expérimentés. On distingue un capitaine de compagnie, chargé du dialogue avec l'équipe de direction et de l'animation de la compagnie, et un adjoint.

Ce binôme est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie. Il dirige et fédère l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires. Il assure le dialogue avec l'équipe de direction.

En fonction de ses compétences (expérience ou formation), le cadre de compagnie peut piloter directement des modules prévus dans le cadre du projet pédagogique du séjour de cohésion (au profit des jeunes de sa compagnie ou ceux d'autres compagnies).

Rémunération : 1 920€ net (+ hébergement et restauration pris en charge sur la période du séjour de cohésion) sur la base d'un contrat d'engagement éducatif.

Remarque : En application des dispositions du code de l'action sociale et des familles, chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 (B2) du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

**Merci d'adresser vos candidatures (CV et lettre de motivation)
jusqu'au 23 avril 2021 inclus, par courriel, à l'adresse suivante:**
ddcspp-snu@dordogne.gouv.fr